

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
**LICENCE**

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 613-1 ;  
Vu l'arrêté du 30 juin 2021 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;  
Vu les pièces justificatives produites par M. MARC HENRI JOEL N'GUESSAN, né le 28 mars 2000 à SOUBRE (COTE D'IVOIRE) en vue de son inscription à la Licence ;  
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

**VU LE PARCOURS TYPE ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT,**

Le diplôme de LICENCE DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention ECONOMIE  
*mention bien*

est délivré à M. MARC HENRI JOEL N'GUESSAN

au titre de l'année universitaire 2022-2023  
et confère le **grade de licence**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

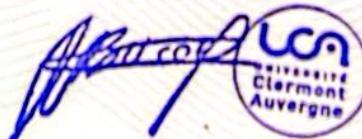
Fait le 16 novembre 2023

*Le titulaire*



N° CLERAUV 16255966  
/2023202202420

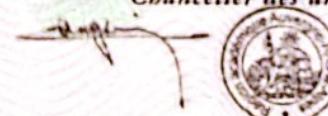
*Le Président*

  
Mathias BERNARD

Mathias BERNARD



*Le recteur de la région académique,  
Chancelier des universités*

  
Olivier DUGRIP